



Plan d'action 2003-2004
Un processus dynamique

adopté au conseil des commissaires
le 1^{er} octobre 2003

CAP SUR LA RÉUSSITE

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais



ORIENTATION 1 : Donner un nouveau sens à la réussite en respectant les capacités de chacun et en offrant une diversité de formation.

Objectif 1 : Garder le cap sur la réforme de l'éducation en misant sur notre réseau de développement pédagogique dans une perspective d'organisation apprenante.

Axe d'intervention : Appuyer les établissements dans leurs efforts visant à promouvoir la différenciation pédagogique et l'intégration des nouvelles technologies à l'enseignement.

Actions

- Orienter, accompagner et soutenir les membres du comité de coordination pédagogique et les directions d'établissement pour :
 - l'actualisation d'un plan de formation continue dans chaque établissement;*
 - l'application et l'approfondissement de programmes disciplinaires (univers social, mathématiques, sciences, techno...);*
 - la mise en place d'un groupe d'enseignants-ressources ayant un mandat de formation auprès de leurs pairs concernant la différenciation pédagogique (primaire et secondaire);*
 - l'application et l'approfondissement de la démarche d'évaluation des apprentissages et l'utilisation de nouveaux outils (bilan fin de cycle);*
 - l'exploration de modes de communication aux parents autres que le bulletin scolaire.*

- Orienter, accompagner et soutenir la Cité étudiante, école désignée, pour l'appropriation de la réforme au secondaire.

ORIENTATION 1 (suite)

Axe d'intervention : Soutenir la mise en œuvre de la politique de l'adaptation scolaire et celle des services complémentaires, en lien avec la réussite éducative du plus grand nombre d'élèves.

Actions

- Soutenir les directions des établissements dans la mise en application de la politique en adaptation scolaire pour :
 - *l'intégration et les services diversifiés auprès des e.h.d.a.a.;*
 - *l'appropriation du cadre de référence pour intervenir auprès des élèves à risque (MEQ);*
 - *l'appropriation du cadre de référence relatif au plan d'intervention (MEQ);*

- Soutenir les équipes par établissement dans l'appropriation et la mise en place des services complémentaires selon le programme ministériel.

Axe d'intervention : Favoriser le développement de voies alternatives et diversifiées de formation au secondaire.

Action

- Soutenir les trois écoles secondaires dans la mise en place de voies de formation visant à :
 - *maintenir la motivation scolaire*
 - *augmenter le taux de persévérance scolaire*

ORIENTATION 1 (suite)

Axe d'intervention : Soutenir l'harmonisation entre le primaire et le secondaire, ainsi qu'entre les secteurs jeunes, adultes et professionnel.

Action

- Favoriser par l'organisation de rencontres, la communication entre les différents secteurs afin d'installer une continuité harmonieuse pour les élèves qui passent d'un secteur à l'autre.

Objectif 2 : Explorer le développement de créneaux particuliers pour desservir de nouvelles clientèles adultes.

Axe d'intervention : Soutenir le développement de la formation générale adultes, dans le cadre de l'application de la politique d'éducation des adultes et de formation continue.

Action

- Soutenir et faire les suivis appropriés concernant les recommandations du comité FGA-FP qui se réunit une fois par six semaines.

Axe d'intervention : Revaloriser et développer l'offre en formation professionnelle et technique, en lien avec la mise en place du service régionalisé.

Actions

- Participer activement à la mise en place de la nouvelle structure régionale.
- Explorer la possibilité de 2 nouvelles options :
 - L'ébénisterie dans le Pontiac
 - L'éco-tourisme dans la Vallée-de-la-Gatineau

ORIENTATION 2 : Encourager la persévérance scolaire en supportant les initiatives qui font de l'école un milieu de vie stimulant et enrichissant pour les élèves.

Objectif I : Favoriser l'accessibilité des activités parascolaires à un plus grand nombre d'élèves.

Axe d'intervention : Encourager le développement de projets innovateurs et la mise en place d'activités parascolaires, dans un esprit de partenariat.

Action

- Poursuivre la mise en place du projet "Sport et culture à l'école" financé par le Fonds Jeunesse.

Axe d'intervention : Soutenir les établissements dans la mise en œuvre de programmes ministériels particuliers.

Action

- Accompagner et supporter les directions des établissements dans la mise sur pied :
 - du programme *Québec en forme* (Fondation Chagnon)
 - d'un projet novateur « école, famille, communauté »



ORIENTATION 2 (suite)

Objectif 2 : Favoriser les initiatives qui font de l'école un milieu de vie.

Axe d'intervention : **Élaborer des programmes de services éducatifs complémentaires et soutenir les établissements dans leur application.**

Action

- Accompagner et supporter les directions des établissements dans :

-l'actualisation des plans de réussite

-l'utilisation des données et des pistes de travail identifiées par le questionnaire sur l'environnement socio-éducatif (QES) au secondaire.

Axe d'intervention : **Soutenir les établissements et favoriser l'implication de la communauté éducative dans des projets d'école orientante.**

Action

- Soutenir et faire les suivis appropriés concernant les recommandations qui émergent des rencontres du comité de soutien à l'approche orientante.

ORIENTATION 3 : Viser une structure organisationnelle qui agit dans le respect des rôles et de la culture des entités géographiques qui la composent

Objectif 1 : Favoriser l'autonomie des établissements et une gestion décentralisée, en lien avec les besoins des établissements.

Axe d'intervention : Maintenir et favoriser le regroupement d'écoles et de centres sous la bannière d'établissements.

Actions

- Analyser et évaluer l'efficacité de la fusion des 2 établissements suivants : Tréflière et Étoile du Nord
- Analyser et évaluer l'efficacité de la fusion des établissements formation générale des adultes Pontiac et Vallée-de-la-Gatineau

Axe d'intervention : Développer les infrastructures informatiques et de télécommunication.

Actions

- Améliorer l'accessibilité de l'information via l'intranet et l'internet.
- Évaluer la qualité des infrastructures en place.
- Évaluer la qualité des services dans une perspective d'amélioration.
- Construire la salle vidéo conférence.
- Préparer la demande de subvention pour le programme « Villages branchés ».

ORIENTATION 3 (suite)

Axe d'intervention : Encourager et faire valoir les initiatives locales, tout en identifiant et diffusant les formules gagnantes.

Action

- Identifier les projets qui méritent d'être développés dans plusieurs établissements de la Commission scolaire.

Axe d'intervention : Poursuivre l'élaboration d'un cadre budgétaire axé sur la décentralisation des ressources humaines et financières.

Actions

- Maintenir le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources afin de répartir ces ressources de façon équitable en tenant compte des besoins exprimés par les établissements et des inégalités sociales et économiques.
- Assurer une présence accrue dans les établissements afin de les supporter dans leur gestion financière.
- Donner de la formation au personnel des établissements afin d'augmenter l'efficacité de la gestion financière.

Axe d'intervention : Poursuivre l'application du plan de distribution des ressources humaines dans nos établissements.

Action

- Maintenir et améliorer le cadre d'organisation scolaire.

ORIENTATION 3 (suite)

Objectif 2 : Développer la solidarité entre les différentes unités qui, ensemble, composent la commission scolaire.

Axe d'intervention : Développer et uniformiser certaines pratiques administratives et susciter la mise en commun des façons de faire, dans un souci d'efficacité.

Actions

- Améliorer l'efficacité de la gestion des ressources matérielles dans le respect de l'autonomie des écoles :
 - *Revoir des tâches du régisseur*
 - *Revoir et améliorer le processus des demandes de réquisition*
 - *Revoir le contenu des cahiers de charge*
 - *Revoir la politique d'achat*

- Mettre en place un meilleur contrôle interne au niveau des finances afin d'uniformiser et de faire respecter les politiques et les règlements de la Commission scolaire.

- Uniformiser les pratiques administratives au niveau des ressources humaines :
 - *Analyser les formulaires utilisés avec les utilisateurs et les modifier au besoin*

ORIENTATION 3 (suite)

Axe d'intervention : Développer des activités visant à rehausser le sentiment d'appartenance à la commission scolaire.

Action

- Planifier et améliorer l'organisation de :
 - *L'accueil de tout le personnel au mois d'août;*
 - *L'accueil des nouveaux employés et employées;*
 - *La fête du personnel incluant la fête des retraités.*
-

Axe d'intervention : Soutenir et accroître les moyens visant une meilleure reconnaissance du personnel et des clientèles.

Actions

- Participer davantage à la journée internationale des enseignants.
- Identifier les programmes de valorisation auxquels nous pourrions inscrire des membres de notre personnel.

ORIENTATION 4 : Favoriser l'émergence d'une relève de qualité et miser sur le développement des compétences professionnelles du personnel de la CSHBO

Objectif 1 : Créer les conditions favorables au renouvellement du personnel.

Axe d'intervention : Accroître la présence de la CSHBO dans les événements visant à combler nos besoins en personnel.

Actions

- Identifier les événements locaux, régionaux et provinciaux nous permettant d'atteindre cet objectif.
 - Assurer notre présence au salon de l'emploi de Gatineau.
-

Axe d'intervention : Accroître notre présence dans les milieux universitaires québécois lors des différents salons d'emploi.

Actions

- S'associer avec les autres commissions scolaires de la région afin de s'assurer de couvrir le plus grand nombre possible d'institutions d'enseignement supérieur.
- Créer du matériel promotionnel.
- Être présent dans au moins deux institutions d'enseignement supérieur.



ORIENTATION 4 (suite)

Axe d'intervention : Encourager notre personnel à accueillir davantage de stagiaires dans nos milieux de travail.

Actions

- Identifier en collaboration avec le syndicat du personnel enseignant, les facteurs qui pourraient faire en sorte d'augmenter le nombre d'enseignants recevant des stagiaires.
- Mettre en place, si possible dès cette année, certains des moyens identifiés ci-dessus.

Axe d'intervention : Accroître la qualité de vie dans notre organisation.

Actions

- Effectuer des tournées des écoles afin de :
 - Sensibiliser le personnel aux démarches face à la santé et sécurité au travail.*
 - Prendre en note les commentaires et suggestions du personnel concernant leurs préoccupations quant au développement de la qualité de vie au travail.*
- Analyser en collaboration avec le comité de santé et sécurité les statistiques qui seront disponibles en mars prochain concernant les situations de violence dans les écoles.

ORIENTATION 4 (suite)

Objectif 2 : Encourager et faciliter la formation continue de notre personnel

Axe d'intervention : Encourager notre personnel à recourir davantage aux services d'enseignement collégial et universitaire.

Actions

- Faciliter l'accès à l'information en provenance du milieu collégial et universitaire de l'Outaouais.
- Rencontrer les représentants du milieu collégial et universitaire de l'Outaouais pour faire connaître nos besoins de formation.
- Étudier la possibilité pour la commission scolaire de collaborer financièrement à la formation continue de son personnel (formation universitaire).

Axe d'intervention : Bonifier l'offre de formation continue et de perfectionnement pour toutes nos catégories de personnel.

Actions

- Collaborer avec les services éducatifs et les écoles, afin d'identifier les formations offertes par la Commission scolaire (réforme, récit, etc.).
- Accompagner les écoles et les ressources éducatives dans l'actualisation d'un plan de formation pour chaque établissement.

ORIENTATION 4 (suite)

Actions

- Élaborer des procédures pour le personnel de soutien et le personnel professionnel concernant le perfectionnement.
- Analyser la situation des comités de perfectionnement pour le personnel enseignant de chaque école et formuler des recommandations pour l'année scolaire 2004-2005.
- Continuer la collaboration avec le service aux entreprises de nos centres de formation professionnelle pour l'organisation de sessions de perfectionnement pour notre personnel.
- Analyser les offres de formation par "e-learning" et exploiter cette avenue s'il y a lieu.

ORIENTATION 5 : Agir en partenaire socio-économique ouvert à sa communauté

Objectif 1 : S'impliquer et s'engager plus activement au sein des organismes du milieu, dans les deux régions où évolue la commission scolaire, soit le Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau.

Axe d'intervention : • **Accroître notre visibilité en créant des activités et en participant à des événements.**

Action

- S'engager à participer concrètement à plusieurs événements publics organisés par :

-la chambre de commerce

-la régie régionale de la santé

-maison de la culture

-SADC

et autres organismes qui ont un lien avec l'éducation

Axe d'intervention : **Ajuster notre offre de formation aux perspectives de développement socio-économique de la région.**

Actions

- Participer à titre de membre actif au conseil d'administration du transport collectif de la Vallée-de-la-Gatineau.
- Participer à l'organisation du transport collectif dans le Pontiac.
- Participer activement aux travaux de la table sur l'accessibilité de l'éducation en région (partenaires de la communauté) et faire les suivis appropriés à ce niveau en fonction du rôle qui nous incombe.
- Participer activement aux travaux de la table Éducation formation des adultes secteur Pontiac.

ORIENTATON 5 (suite)

Axe d'intervention : Sensibiliser nos partenaires socio-économiques à l'importance de la persévérance scolaire.

Action

- Participer aux travaux de la table de développement social du territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (initiative du CRDO)

Objectif 2 : Favoriser l'accessibilité des services de formation sur le territoire de la CSHBO.

Actions

- Faciliter l'accessibilité des services des institutions d'enseignement supérieur (collège de l'Outaouais et UQO) :
 - *accès aux salles de classe*
 - *prêts de bureau*
 - *partage des infrastructures*
- S'associer concrètement aux démarches entreprises par le CEGEP et l'UQO :
 - *transmettre les informations*
 - *participer aux événements médiatiques*

ORIENTATION 6 : Accroître la visibilité de la commission scolaire

Objectif 1 : Développer les moyens de communication internes et recourir davantage aux moyens externes

Axe d'intervention : Élaborer, adopter et appliquer un plan de communication, avec des objectifs bien précis et un échéancier.

Actions

- Consulter les établissements sur leurs besoins à ce niveau.
 - Élaborer un plan de communication précis pour 2004-2005.
-

Axe d'intervention : Maintenir et bonifier le journal « Le Hautbois » et prévoir un élargissement de sa diffusion.

Actions

- Adapter le journal « Le Hautbois » afin qu'il véhicule concrètement les actions en lien avec le plan stratégique et les projets éducatifs des établissements.
 - Analyser le degré d'intérêt du Hautbois dans le milieu.
-

Axe d'intervention : Développer notre site internet, le rendre plus intéressant et en faire un outil de consultation et d'interaction.

